



MAI 2024 &gt;&gt; 18

## LE MOT DU MAIRE

Chères Larcatoises, chers Larcatois,

Je vais commencer par faire une mise au point qui concerne tous les habitants du village.

Il faut que vous sachiez que la nouvelle équipe « d'opposition » élue démocratiquement par une majorité de villageois porte et représente la parole de certaines larcatoises et larcatois.

A ce jour, après la tenue du conseil municipal du 27 février 2024 portant sur le budget communal 2023, je vous rends compte du résultat final pour l'exercice 2023.

Je vous fais part de l'arrêté des comptes qui se solde par un résultat positif de 51 717.05 €.

Vous trouverez ci-dessous un condensé de ce même budget.

### ► La vie à la Mairie

---

## Conseil Municipal

Vous pouvez consulter sur le site [www.larcat.fr](http://www.larcat.fr) les derniers procès-verbaux des conseils municipaux, mis en ligne depuis la parution du précédent journal.

# Compte Administratif 2023

## Compte Administratif présenté en Conseil municipal du 27 Février 2024

### Section d'Investissement

Recettes d'Investissement Exercice 2023	:	171 981,06
Dépenses d'Investissement Exercice 2023	:	140 349,91
Résultat de l'Exercice 2023	:	31 631,15

Report de l'Exercice 2022	:	- 39 274,99
Résultat de l'Exercice 2023	:	31 631,15
Résultat de Clôture Exercice 2023	:	- 7 643,84

Besoin de financement 2023 à couvrir lors de l'affectation des résultats

: 7 643,84

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de Fonctionnement Exercice 2023	:	122 156,71
Dépenses de Fonctionnement Exercice 2023	:	85 837,96
Résultat de l'Exercice 2023	:	36 318,75

Report de l'Exercice 2022	:	79 757,62
Part affecté à l'investissement Exercice 2023	:	- 56 715,48
Résultat de l'Exercice 2023	:	36 318,75
Résultat de Clôture Exercice 2023	:	59 360,89

### **Résultat définitif de Clôture Exercice 2023 :**

59 360,89
- 7 643,84 (subventions qui doivent être versées courant 2024)
-----
= 51 717,05 €

**L'équipe des 4 conseillers municipaux de « l'opposition » a refusé le vote de ce budget positif.**

## Vote de l'Opposition ... Le village est à l'arrêt

Les membres de « l'opposition », représentés par Mesdames Solenne Laurent, Véronique Musialowska-Maton, Danielle Rodriguez et Monsieur Guillaume Chasseuil, n'ont pas voté le compte administratif 2023.

Pour rappel Madame Solenne Laurent, conseillère municipale en place depuis l'élection de mars 2020, a participé à l'élaboration et validé le Budget Primitif Commune Exercice 2023.

Je tiens à vous signaler que la majorité « d'opposition » a voté contre ce budget pourtant positif. Cela implique un arrêt total de la bonne marche de notre fonctionnement communal. A savoir :

❖ Construction du toit de l'Abri Bus : à ce jour avec **l'accord du chef d'entreprise** (pour des raisons de place, la charpente du toit encombrait l'entrepôt de l'entreprise) le toit de l'abri bus a été monté. Bien évidemment nous avons prévenu la Préfecture mais le règlement de la facture n'a pu être assumé suite au blocage de l'équipe des « Elus de Larcat ».

❖ Prévision du goudronnage de la route du Col Dolent suspendu, pourtant voté par l'actuel Conseil.

Heureusement, tout n'est pas que mauvaise nouvelle ou malheur dans notre petite commune et tout n'est pas stoppé notamment le fonctionnement :

❖ Nous avons reçu le remboursement des frais d'avocat engagés dans l'affaire « Lagrange » (éboulement du Chemin des Encontres) ce qui nous a permis de modifier notre budget primitif.

Ce budget provisoire a été envoyé à la Préfecture pour être soumis à l'approbation de la Cour Régionale des Comptes.

❖ Dénomination des fontaines et abri bus avec des panneaux en bois pyrogravés (qui avait été suspendu suite au rejet du budget 2023) - Fonctionnement.

❖ Achat de deux tables de pique-nique (qui avait été suspendu suite au rejet du budget 2023) - Fonctionnement.

❖ Achat d'une vasque pour la Fontaine du Dessus (qui avait été suspendu suite au rejet du budget 2023) – Fonctionnement.

Les futurs projets sont momentanément à l'arrêt à savoir :

- Panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective – **Investissement**
- Goudronnage de l'Eglise à la place du Riou - **Investissement**
- Classement de l'Impasse Gondal en voie communale -**Investissement**

Tous ces projets seront reportés sur l'année 2025 à condition que les « Elus de Larcat » consentent à voter le compte de gestion et le compte administratif de l'année 2024.....

Je vous laisse juge de la situation, l'avenir de notre village se jouera en Préfecture et je ne manquerai pas de vous en tenir informés.

En résumé, suite au refus des « Elus de Larcat » de voter le Compte de Gestion, le Compte Administratif et l'Affectation des Résultats exercice 2023 sur exercice 2024, la situation est bloquée.

Lors de la venue le 25 mars 2024 de Mme Aissaoui, Conseillère aux décideurs locaux, cette dernière a demandé aux « Elus de Larcat » de réfléchir sur leur décision et ce compte-tenu de la difficulté d'équilibrer le Budget Primitif 2024, notamment à cause de la non affectation des reports.

Elle leur a laissé sa carte de visite et un délai de réflexion de 10 jours, en demandant à Mmes Danielle Rodriguez et Solène Laurent de la contacter après s'être mis en rapport avec M. Guillaume Chasseuil et Mme Véronique Musialowska-Maton pour suites à donner.

De même, M. Le Secrétaire de Mairie a donné des explications orales à Mme Danielle Rodriguez et par téléphone à Mme Solène Laurent.

Aucune réponse de leur part .... la réunion préparatoire du 7 mai 2024 concernant le conseil municipal n'a donc pas lieu d'être et le Conseil Municipal du 14 mai 2024 a été annulé et c'est la Cour Régionale des Comptes qui prendra en charge la gestion des futurs investissements de la commune.

A ce jour nous ne pourrons plus délibérer en conseil municipal sans l'autorisation de la Cour des Comptes (délibérations portant sur le montant des subventions à attribuer au Comité des Fêtes et Pompiers, délibération sur les taux d'imposition directe des taxes locales, délibération sur les forfaits de ski et délibération sur les futurs projets cités, délibération pour le classement de l'impasse Gondal).

Pour information voilà les arguments évoqués par les 4 conseillers municipaux de « l'opposition » :

*« Nous nous voyons dans l'obligation de voter contre cette délibération. Lors du dernier scrutin (élection municipale partielle), une nouvelle majorité au sein du conseil municipal a été démocratiquement portée par les électrices et électeurs de la commune.*

*Depuis, force est de constater que cette nouvelle majorité est entravée dans l'exercice de ses responsabilités, en particulier dans la gestion des affaires de la commune, la préparation des réunions du conseil municipal et l'élaboration des ordres du jour.*

*Face à cette situation d'entrave systématique, nous en sommes réduits à cette extrémité que nous regrettons mais qui nous semble être le seul recours pour « tirer la sonnette d'alarme ».*

Je vous signale que nous ne voyons les deux adjoints que par intermittence, M. Guillaume Chasseuil le mardi, dix minutes avant la fin de la permanence, et Mme Danielle Rodriguez dix minutes le vendredi quand elle vient.....

Je ne vois pas où est l'entrave, l'élaboration de l'ordre du jour, conformément à l'article L 2121-10 du CGCT, est à la discrétion de M. le Maire et encore plus, je ne vois pas dans la mesure où ils brillent par leur absence, comment ils pourraient participer à quelques travaux que ce soit.

Je voudrai rajouter et ce sera le mot de la fin que sous la férule de M. Guillaume Chasseuil, les « Elus de Larcat » ont refusé que Mme Jocelyne Audo prenne le secrétariat de séance du dernier conseil municipal alors que depuis deux séances ils avaient pris les rennes du secrétariat.

Bravo à ces gens qui prônent l'égalité et la démocratie à pleine voie depuis leur élection..... !!!!

## Les Fontaines

Pour information :

Lorsque le niveau de l'eau du château d'eau ne sera plus à hauteur normale, le réseau secondaire des fontaines ne sera plus alimenté, la coupure est automatique.



## Nouvel arrêt de bus

A l'approche des beaux jours, l'aménagement de l'aire de pique-nique du Ruisseau sera complété de deux tables installées à l'abri, à l'intérieur de ce nouveau bâtiment .



## Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises

Une réunion publique d'information animée par M. Matthieu Cruège, Directeur du PNR des Pyrénées Ariégeoises, se déroulera le **Vendredi 24 mai 2024 à 20 h** à la salle communale de la mairie.

Plusieurs thèmes seront abordés : la nouvelle charte 2025-2040, l'extension du périmètre du P.N.R., les conditions d'adhésion des communes leur permettant ainsi de bénéficier d'un soutien à leurs projets pour le cadre de vie, le patrimoine, le développement local et la transition écologique et climatique.

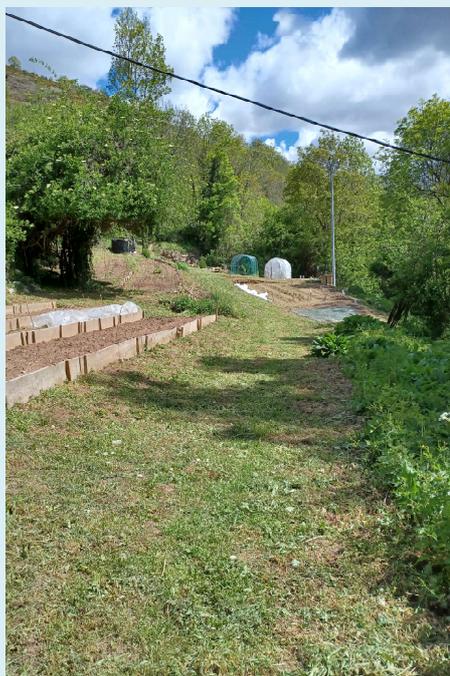
### ► La vie au Village

---

#### Les Jardins Familiaux

La vie reprend dans les jardins.... Semer, bêcher, nettoyer...

On ressort les *sarclés*, *fessous* et *bigos*.





**Notre beau village, avec ses fontaines et son église et dans l'étréitesse du chemin d'En Joulé, des maisons anciennes rénovées. Les façades, débarrassées du crépis, sont remises à la pierre tout en conservant des bijoux du patrimoine tel ce four à pain.**



## Nouvelle Construction



**Notre petit  
village vit....**

**Une maison  
est sortie de  
terre....projet  
de nouveaux  
villageois.**



## À Acheter



**Située au départ du Chemin d'En Germa.**

**Contact :  
Mme Benzaken – 06.82.40.14.43.**



**Située dans le bas du village.**

**Contact :  
Mme Brigitte Manceau – 06.20.66.54.71.**

## Terrain de Jeux

**Les beaux jours arrivent... le terrain de boules a fait peau neuve... les pétanqueurs pourront s'en donner à cœur joie.**

